



AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM.SA** », société anonyme au capital de 122.597.800 dirhams divisé en 1.225.978 actions de 100,00 dirhams chacune et dont le siège social est à Casablanca, Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le n°30831, sont convoqués en **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**, au siège social de la CTM le,

JEUDI 13 JUIN 2013 À 09 HEURES

à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation de la société et la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Fixation des jetons annuels de présence à allouer au Conseil d'Administration ;
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Il est à rappeler que les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, à condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours avant l'Assemblée s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et amendée par le Dahir n° 01-08-18 du 17 Joumada I 1429, portant promulgation de la loi 20-05, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumis à cette assemblée tel qu'il est arrêté par le Conseil d'administration se présente comme suit :

Le Conseil d'Administration

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **20 875 195,38 Dirhams**. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture de l'extrait du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif aux comptes consolidés du Groupe CTM et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net part du Groupe de **23 455 KDH**.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi du 30 Août 1996, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2012.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice comme suit :

Bénéfice net comptable	20 875 195,38 dirhams
Réserve légale (au plafond)	0,00 dirhams
Solde	20 875 195,38 dirhams
Report à nouveau antérieur	16 408 442,38 dirhams
Bénéfice distribuable	37 283 637,76 dirhams
Dividendes	30 649 450,00 dirhams
Reliquat à reporter à nouveau	6 634 187,76 dirhams

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de la distribution d'un dividende de 25 Dh par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du **2 septembre 2013** auprès de BMCE BANK.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle reconduit pour 2013 le même montant pour les jetons de présence alloués aux Administrateurs au titre de l'exercice 2012, soit à la somme de 800.000 Dh.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Monsieur Réda El ALJ et de la société RMA WATANYA et décide de les renouveler pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir été informée par son Président, prend acte du choix du mode de gouvernance adopté par le conseil d'administration lors de sa séance du 18 Décembre 2012, consistant en la réunion des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général par la nomination de Monsieur Ezzouberr ERRHAIMINI en qualité de Président Directeur Général avec les pouvoirs énumérées par les articles 74 et 74 bis de la loi n°17-95 telle que modifiée par la loi 20-05.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.



ÉTAT DE SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2012

ÉTAT DES DEROGATIONS Au 31/12/2012		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES Au 31/12/2012		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES		Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012						
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 549 532,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 549 532,87
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 549 532,87							10 549 532,87
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 244 185,48	227 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 471 385,48
Immobilisations en recherche et développement								
Brevets,marques,droits et valeurs similaires	8 609 485,48	32 000,00						8 641 485,48
Fonds commercial	1 200 000,00							1 200 000,00
Autres immobilisations incorporelles	434 700,00	195 200,00						629 900,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	529 465 731,28	29 913 142,44	0,00	0,00	44 600 276,72	2 501 741,59	0,00	512 276 855,41
Terrains	55 335 370,41							55 335 370,41
Constructions	143 426 830,82	786 402,75						144 213 233,57
Installations techniques,matériel et outillage	9 718 413,83	71 710,00						9 790 123,83
Matériel de transport	294 442 757,32	15 492 268,28			44 600 276,72	2 501 741,59		262 833 007,29
Mobilier,matériel de bureau et aménagement	18 850 955,02	579 006,36						19 429 961,38
Autres immobilisations corporelles	100 430,35							100 430,35
Immobilisations corporelles en cours	7 590 973,53	12 983 755,05						20 574 728,58

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012					
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties (Cessions) 3	Amortissements sur immobilisations sorties (Retrait) 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5 = 1+2-3-4
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	4 513 809,70	2 109 906,96	0,00	0,00	6 623 716,66
* Frais préliminaires					
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 513 809,70	2 109 906,96			6 623 716,66
* Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 581 395,35	672 921,14	0,00	0,00	8 254 316,49
* Immobilisations en recherche et développement					
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	7 581 395,35	672 921,14			8 254 316,49
* Fonds commercial					
* Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	278 739 395,91	57 883 835,95	44 329 640,04	626 000,20	291 667 591,62
* Terrains					
* Constructions	88 638 739,55	7 115 415,63			95 754 155,18
* Installations techniques; matériel et outillage	6 927 077,30	577 884,53			7 504 961,83
* Matériel de transport	166 538 969,64	49 254 137,32	44 329 640,04	626 000,20	170 837 466,72
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	16 534 179,07	936 398,47			17 470 577,54
* Autres immobilisations corporelles	100 430,35				100 430,35
* Immobilisations corporelles en cours					

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION Au 31 Décembre 2012									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extraît des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	résultat net 8	
SACAR	Transport			19 200,00	0,00				
GARE ROUTIERE DE SALE	Transport			90 000,00	0,00				
GARE ROUTIERE DE FES	Transport			49 200,00	0,00				
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	Alimentaire			1 616 500,00	329 775,00				
CTM MESSAGERIE	Messagerie	51 750 000,00	99,99%	51 749 600,00	51 749 600,00	31/12/2012	79 105 676,19	8 261 352,84	6 349 920,00
CTM TOURISME	Tourisme	300 000,00	99,87%	299 600,00	0,00	31/12/2012	4 503 965,26	1 209 125,97	
ISSAL TRANSPORTS	Transport du Personnel	300 000,00	99,87%	299 600,00	0,00	31/12/2012	80 457,25	3 682 101,37	
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	Transport			60 000,00	60 000,00				
TOTAL				54 183 700,00	52 139 375,00				

TABLEAU DES PROVISIONS Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012									
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice	
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2 166 086,27		467 119,64					2 633 205,91	
2. Provisions réglementées									
3. Provisions durables pour risques et charges	3 428 611,27	1 033 114,59			1 111 623,10			3 350 102,76	
SOUS TOTAL (A)	5 594 697,54	1 033 114,59	467 119,64	0,00	1 111 623,10	0,00	0,00	5 983 308,67	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	21 302 361,61	2 968 375,16		421 141,33	2 917 133,65		3 442 554,48	18 332 189,97	
5. Autres Provisions pour risques et charges	391 850,18		71 439,85	966 834,00		91 850,18		1 338 273,85	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	66 220,00							66 220,00	
SOUS TOTAL (B)	21 760 431,79	2 968 375,16	71 439,85	1 387 975,33	2 917 133,65	91 850,18	3 442 554,48	19 736 683,82	
TOTAL (A+B)	27 355 129,33	4 001 489,75	538 559,49	1 387 975,33	4 028 756,75	91 850,18	3 442 554,48	25 719 992,49	

ÉTAT DE SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2012

AU 31/12/2012								
TABLEAU DES CREANCES								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org-Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	56 577 362,04	55 835 291,19	490 565,04					
* Prêts immobilisés	1 806 042,40	1 063 971,55	490 565,04	251 505,81				
* Autres créances financières	54 771 319,64	54 771 319,64						
DE L'ACTIF CIRCULANT	149 061 066,44	37 491 814,39	93 454 780,29	18 114 471,76	10 518 050,59	103 367 552,17	14 056 432,13	
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	217 821,13		217 821,13					
* Clients et comptes rattachés	120 470 236,31	35 441 161,00	69 549 655,43	15 479 419,88	3 201 329,26	94 706 838,88	10 322 645,07	
* Personnel	2 971 947,88	2 050 653,39	921 294,49					
* Etat	8 660 713,29		8 660 713,29			8 660 713,29		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	15 711 743,89		13 076 692,01	2 635 051,88	7 316 721,33		3 733 787,06	
* Comptes de régularisation-actif	1 028 603,94		1 028 603,94					

AU 31/12/2012								
TABLEAU DES DETTES								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org. Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	77 406 153,93	50 258 304,19	27 147 849,74					
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement	77 406 153,93	50 258 304,19	27 147 849,74					
DU PASSIF CIRCULANT	121 005 597,98	119 968 321,29	1 037 276,69	8 573 096,67	23 804 027,96	1 812 334,87	0,00	
* Fournisseurs et comptes rattachés	53 023 631,70		53 023 631,70		564 165,08		629 386,80	
* Clients créditeurs, avances et acomptes	3 512 376,00		3 182 601,00	329 775,00				
* Personnel	12 570 857,60		12 570 857,60					
* Organismes sociaux	5 966 752,76		5 966 752,76			1 354 707,92		
* Etat	22 449 320,04		22 449 320,04			22 449 320,04		
* Compte d'associés	707 501,69			707 501,69				
* Autres créanciers	17 435 306,75		17 435 306,75		8 008 931,59		1 182 948,07	
* Comptes de régularisation - Passif	5 339 851,44		5 339 851,44					

AU 31/12/2012					
TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données		NEANT			
Sûretés reçues	5 236 498,00	Hypothèque	DIVERS	Membre du personnel	1 625 355,17

(1) - Gage :- Hypothèque - Nantissement - Warrant - Autres (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Exercice Clos le 31/12/2012		
ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	1 102 490,65	1 101 650,85
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* autres engagements donnés		
TOTAL (1)	1 102 490,65	1 101 650,85
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	14 004 200,97	14 030 872,77
* Autres engagements reçus		
TOTAL	14 004 200,97	14 030 872,77

ERNST & YOUNG SARL
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 juin 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.», comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 282.903.000,91 dont un bénéfice net de MAD 20.875.195,38.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.» au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 23 avril 2013

Les Commissaires aux comptes